

# **Lettre ouverte à Madame Roxana MARACINEANU**

## **Ministre chargée des Sports**

**Nous voulons pouvoir emmener des groupes randonner dès le 15 novembre prochain, en proximité (20km).**

Aujourd'hui le monde de la randonnée, le monde du sport de pleine nature est à l'arrêt. Pour quelle raison ? pour préserver la santé de nos concitoyens.

Mais que voyons-nous ? Des sportifs professionnels qui bénéficient de dérogations pour parcourir la campagne ; des sportifs amateurs qui font, seuls, dix fois le tour du pâté de maison ou du champ d'à côté pour se maintenir en bonne santé ; et des chasseurs autorisés à éloigner les sangliers des habitations.

Mais nous, clubs de randonnée, clubs de sports de pleine nature, entendons aussi tous ces randonneurs et marcheurs, tous ces sportifs amateurs, qui aujourd'hui ne peuvent poursuivre leurs activités de plein air même dans le cadre associatif, ne peuvent poursuivre l'entretien des chemins, leur terrain de jeu, ne peuvent conserver les liens sociaux et la convivialité qui sont tout aussi nécessaires à la bonne santé que le masque et les gestes barrières.

### **A toute situation particulière, un regard attentif et spécifique est nécessaire.**

Dans les clubs, les dirigeants, les animateurs sont des personnes responsables. Madame la Ministre, depuis la fin du 1<sup>er</sup> confinement, les 3400 clubs de la Fédération Française de la Randonnée, mais également des autres fédérations affinitaires, ont été particulièrement attentifs à ce que les préconisations de vos services soient respectées. Et aujourd'hui, les clubs ne relèvent guère de cas de Covid19 parmi leurs membres.

Alors que le mouvement sportif dans son entier a lancé un appel au secours, alors que le Ministère de la Santé nous envoie des préconisations pour une bonne santé de chacune et de chacun, nous vous demandons, en toute responsabilité, d'autoriser les clubs, dans le cadre exclusif de leurs activités de sorties, encadrées et respectant les prescriptions concertées en juin dernier, de reprendre les activités de pleine nature, randonnée, marche nordique, longe-côte, en proximité, par groupes de 10.

Et nous vous demandons, Madame la Ministre, alors que nous ne savons combien de temps la pandémie affectera nos vies, nos loisirs et nos vies professionnelles, et la vie de nos clubs, nous vous demandons, à l'occasion d'une campagne concertée ensemble, dans le cadre exclusif de clubs et associations, de promouvoir très largement ces activités auprès de la population toute entière : une nécessité autant que du plaisir, : sport, convivialité ; effort , plaisir sont des mots à partager et qui aideront nos concitoyens à dépasser ces temps difficiles.

Veillez croire, Madame la Ministre, notre considération sportive.

signataires

**Marianne MOUKOMEL CLARTÉ**, Présidente, Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Bouches-du-Rhône